

Règlement du concours d'entrée en 1^{ère} année Session 2023

École
nationale
supérieure
des arts
décoratifs

Le concours d'entrée en 1^{re} année se compose de deux dossiers dématérialisés à la phase d'admissibilité et de deux épreuves à la phase d'admission.

En cas de réussite à l'admissibilité, les candidat-e-s participent à l'épreuve de production artistique, suivie d'un entretien avec le jury.

En cas de succès au concours d'entrée, l'admission définitive à l'École en 1^{re} année est conditionnée par l'obtention du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, hormis les dérogations accordées.

Conditions de candidature

Etre titulaire du baccalauréat (toutes séries confondues) ou d'un diplôme français ou étranger équivalent ou élève en classe de terminale ou engagé-e dans des cursus post-bac.

Des dérogations peuvent être accordées par le directeur de l'ENSAD, sur demande et pour motif exceptionnel dûment justifié. La demande de dérogation doit être formulée avant le 10 février 2023 auprès du Pôle concours et inscriptions inscription.concours@ensad.fr

Procédure de candidature

L'inscription au concours s'effectue sur la plateforme parcoursup.fr
Les candidats doivent faire figurer l'ENSAD dans leurs vœux.

Attention, chaque candidat-e ne peut se présenter qu'à une seule voie d'admission par session annuelle à l'ENSAD soit concourir au Concours de 1^{re} année soit à la Commission d'entrée en cours de cursus.

Inscription administrative

Au titre de l'année 2023, le montant des droits d'inscription au concours s'élève à 53 €. Les candidat-e-s titulaires d'une bourse nationale pour l'année scolaire 2022/2023 sont exonéré-e.s des droits d'inscription au concours.

La demande d'inscription au concours est validée par le paiement en ligne des droits d'inscription au concours.

Le versement des droits d'inscription reste acquis à l'ENSAD et n'est pas remboursable.

Phase d'admissibilité

Le dossier de candidature numérique, composé de la création réalisée à domicile et du dossier de travaux personnels, est à déposer en ligne sur concours.ensad.fr. Toutes les pièces doivent être anonymes.

Création réalisée à domicile ou sujet internet/ Coefficient 1

Le sujet, affiché à l'ENSAD, est mis en ligne sur les sites concours.ensad.fr/ et ensad.fr ainsi que sur les réseaux sociaux.

La réponse au sujet est composé de :

- un fichier PDF de 5 pages maximum (capacité de 20 Mo). Le type de rendu plastique présenté est libre
- pour les candidat-es qui le souhaitent, un fichier vidéo d'une minute maximum (50Mo) pour des éléments de réponse au sujet sous forme audio-visuelle
- un descriptif du projet d'une demi-page max (PDF), en français ou en anglais, non manuscrit, expliquant les choix et le traitement du sujet.

Les critères d'évaluation de la réponse sont la réflexion, la qualité de l'expression plastique et la cohérence du projet présenté.

Dossier de travaux personnels / Coefficient 1

Le dossier est composé de :

- un fichier PDF dit portfolio de 15 pages maximum (capacité de 20 Mo), composé de travaux artistiques, de recherches, d'extraits de carnet de croquis...
- pour les candidat-es qui le souhaitent, un fichier vidéo d'une minute maximum (50Mo) peut également être déposé pour illustrer des travaux audios ou vidéos
- un PDF d'une page maximum (rédigée en anglais si besoin) présentant son parcours rapidement ainsi qu'une image, un évènement, une œuvre, une personne... importante pour le-la candidat-e.

Les critères d'évaluation sont la qualité plastique des travaux et la qualité particulière du dossier artistique.

Le non-respect des contraintes pour la constitution des deux dossiers dématérialisés est éliminatoire (notamment le respect de l'anonymat). Aucun commentaire n'est communiqué par l'ENSAD.

Chaque dossier de candidature numérique (création réalisée à domicile et dossier de travaux personnels) est évalué par un jury qui désigne les candidat-es admissibles qui prennent part à la phase d'admission (350 personnes environ).

Le jury de l'ENSAD est souverain et ses décisions sont sans appel.

Phase d'admission

Les deux épreuves d'admission se déroulent à l'ENSAD - 31 rue d'Ulm Paris 5ème, sur la même journée (production artistique le matin et entretien avec le jury l'après-midi). La journée précise est au choix du candidat ou de la candidate.

Production artistique / Coefficient 1

Durée : 4 heures

Le/la candidat-e répond à un sujet-dossier communiqué le jour même en utilisant différents modes d'expression et le matériel autorisé dans la convocation. La production plastique doit être accompagnée d'une lettre d'intention.

Entretien avec le jury / Coefficient 2

Durée : 20 minutes

Lors de son entretien, le/la candidat-e présente :

- le cheminement et le produit du travail réalisé le matin,
- l'épreuve de création réalisée à domicile ou sujet internet et le dossier artistique personnel.

Le/la candidat-e peut apporter de nouveaux éléments dont des originaux (tous les médiums sont acceptés). Pour présenter des réalisations audio/visuelles ou autres fichiers numériques, le/la candidat-e doit se munir de son ordinateur portable.

Une discussion ouverte s'engage avec le jury d'admission ; une bonne connaissance de la langue française est requise.

Calendrier

Inscription au concours, conformément au calendrier Parcoursup, du 18 janvier au 9 mars 2023. Faire figurer l'ENSAD dans vos vœux.

Publication du « Sujet Internet » le 14 avril 2023, à 12h00.

Dépôt du dossier de travaux personnels et réponse au Sujet Internet, du 14 avril au 18 avril 2023, à 18h00.

Publication des résultats d'admissibilité à compter du 2 mai 2023. sur les sites concours.ensad.fr/ et ensad.fr.

Attention, le/la candidat-e admissible est invité-e à choisir la date des épreuves d'admission au plus tard le 3 mai 2023 via son espace personnalisé.

Épreuves de la phase d'admission du 9 au 12 mai 2023, à l'ENSAD.

Jury plénier d'admission le 16 mai 2023.

Annnonce des résultats uniquement sur le site de Parcoursup le 1er juin 2023.

Au titre de la session 2023, le nombre maximum d'admis-es en qualité d'élèves en 1^{re} année à l'ENSAD est fixé à 80.

Les modalités du Concours d'entrée en première année peuvent évoluer en fonction de la situation sanitaire.

Pour toute précision complémentaire, contactez le Pôle concours/inscriptions inscription.concours@ensad.fr